

**Commission des stupéfiants****Cinquante-sixième session**

Vienne, 11-15 mars 2013

Point 7 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation mondiale en ce qui concerne le trafic
de drogues et recommandations des organes
subsidiaires de la Commission****Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues****Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic de drogues illicites dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues jusqu'en 2011 et les statistiques sur les cultures illicites jusqu'en 2012.

La tendance la plus claire qui se dégage des données de 2011 est l'augmentation des saisies mondiales de méthamphétamine. Ces dernières années, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement étendu. Si les volumes des saisies ont été relativement stables au cours de la période 2001-2007, la quantité annuelle de méthamphétamine saisie dans le monde a augmenté rapidement en 2011. D'après les statistiques pour 2011, les saisies mondiales de méthamphétamine étaient près de trois fois supérieures aux volumes saisis en 2008; l'analyse des données provisoires laisse entrevoir que les saisies totales de méthamphétamine pour 2011 pourraient dépasser les 60 tonnes.

L'Afghanistan a continué de représenter la majeure partie des cultures illicites de pavot à opium dans le monde. Selon les estimations, les cultures de cette plante couvraient 154 000 hectares (ha) en 2012, soit 18 % de plus que les 131 000 hectares

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** E/CN.7/2013/1.



enregistrés l'année précédente. Cela étant, les maladies phytosanitaires et les intempéries ont endommagé les récoltes, avec pour effet une diminution de 36 % de la production potentielle d'opium.

La superficie totale consacrée à la culture du cocaïer est restée stable en 2011, trois États andins continuant de représenter la quasi-totalité de la culture mondiale de cet arbuste. Les données disponibles au moment de l'établissement du présent rapport indiquent que les saisies mondiales de cocaïne sont stables.

Le cannabis demeure la drogue illicite d'origine végétale la plus répandue dans le monde en termes de production, de trafic et de consommation. Les données disponibles au moment de l'établissement du présent rapport indiquent que les saisies mondiales d'herbe de cannabis sont stables. En 2011, les saisies mondiales de résine de cannabis étaient stables, mais une évolution a été observée en ce qui concerne les tendances des saisies.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale. . .	4
A. Cannabis	4
B. Opium	5
C. Coca	7
III. Tendances du trafic de drogues, jusqu'en 2011	8
A. Cannabis	9
B. Opiacés	13
C. Cocaïne	18
D. Stimulants de type amphétamine	21
IV. Conclusions	25
Tableaux	
1. Saisies de drogues dans le monde, 2010 et 2011	9
2. Saisies de cocaïne dans certains pays, 2010 et 2011	19
Figures	
I. Superficie consacrée à la culture illicite du pavot à opium dans le monde, 2001-2012	6
II. Culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est, 2001-2012	7
III. Saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 2001-2011	10
IV. Saisies d'herbe de cannabis au Mexique et aux États-Unis, 2001-2011	11
V. Saisies totales de résine de cannabis dans le monde et dans certains pays, 2001-2011	12
VI. Saisies d'opium dans le monde, 2001-2011	14
VII. Saisies de morphine illicite en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan, 2001-2011	15
VIII. Augmentations signalées des saisies d'héroïne de 2010 à 2011 dans des pays comparables	16
IX. Saisies d'héroïne dans des pays comparables, 2001-2011	17
X. Saisies de cocaïne en Europe centrale et occidentale, 2006-2011	21
XI. Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2001-2011	22
XII. Saisies de méthamphétamine, 2001-2011	23
XIII. Saisies de méthamphétamine, Europe centrale et occidentale, 2001-2011	24

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).
2. La section II du rapport est consacrée à la production illicite de cannabis, d'opiacés et de cocaïne jusqu'en 2011 y compris et, quand les données sont disponibles, jusqu'en 2012 y compris. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies pour 2010 et 2011 et contient une mise à jour des tendances du trafic d'opiacés, de cannabis, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine fondée sur les derniers renseignements dont dispose l'ONUDC.
3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes de l'ONUDC sur les cultures illicites et du *Rapport mondial sur les drogues 2012*. Les principales sources d'information sur le trafic de drogues sont les réponses communiquées par les gouvernements à la quatrième partie ("Ampleur, caractéristiques et tendances de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues et de la fabrication et du trafic de drogues") du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011.
4. Au moment de l'établissement du présent rapport (au 30 novembre 2012), l'ONUDC avait reçu des réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011 de 86 États Membres. Parmi les autres sources d'information, il faut citer les rapports officiels publiés par les gouvernements et d'autres rapports reçus par l'Office ou soumis à la Commission des stupéfiants et à ses organes subsidiaires.
5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic de drogues. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement de rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale

A. Cannabis

6. À la différence des autres cultures illicites comme la feuille de coca et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse facilement dans des environnements divers. Il est ainsi difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Toutefois, des informations sur la culture, ainsi que des indicateurs indirects tels que les saisies de plants de cannabis, montrent que des plants de cannabis sont cultivés illicitement dans la plupart des pays du monde et que l'herbe de cannabis y est produite illicitement.
7. En revanche, la production de résine de cannabis tendait à se concentrer dans quelques pays seulement, principalement au Maroc et en Afghanistan. L'enquête la

plus récente que l'ONU DC ait menée sur le cannabis au Maroc remonte à 2005. La superficie totale consacrée à la culture illicite du cannabis dans ce pays était alors estimée à 72 500 hectares (ha). Selon les estimations des autorités marocaines, la superficie nette des cultures illicites (après éradication) s'établissait à 60 000 ha en 2008 et à 47 500 ha en 2011.

8. En 2011, la troisième enquête sur le cannabis en Afghanistan, menée conjointement par l'ONU DC et le Gouvernement afghan, a révélé que la culture du cannabis et la production de résine de cannabis dans ce pays étaient stables, et rien n'indiquait qu'il y avait des changements importants par rapport aux enquêtes sur le cannabis menées par l'ONU DC en 2009 et 2010. Cependant, le nombre de ménages cultivant du cannabis en Afghanistan avait augmenté de 38 %, passant de 47 000 en 2010 à 65 000 en 2011; la plupart des personnes qui cultivaient du cannabis étaient des cultivateurs sporadiques qui avaient choisi cette année-là de cultiver à nouveau du cannabis et seuls quelques-uns cultivaient cette plante pour la première fois. Par ailleurs, la production commerciale de résine de cannabis s'est étendue à près des deux tiers des provinces (21 provinces) en 2011, alors qu'elle concernait seulement 50 % des provinces (17 provinces sur 34) en 2009.

B. Opium

9. En 2011, l'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde (voir fig. I); 84 % des cultures mondiales se trouvaient dans ces deux pays. Selon le *Rapport mondial sur les drogues 2012* de l'ONU DC, la superficie mondiale consacrée à la culture de cette plante est passée de 191 000 ha en 2010 à 207 000 ha en 2011.

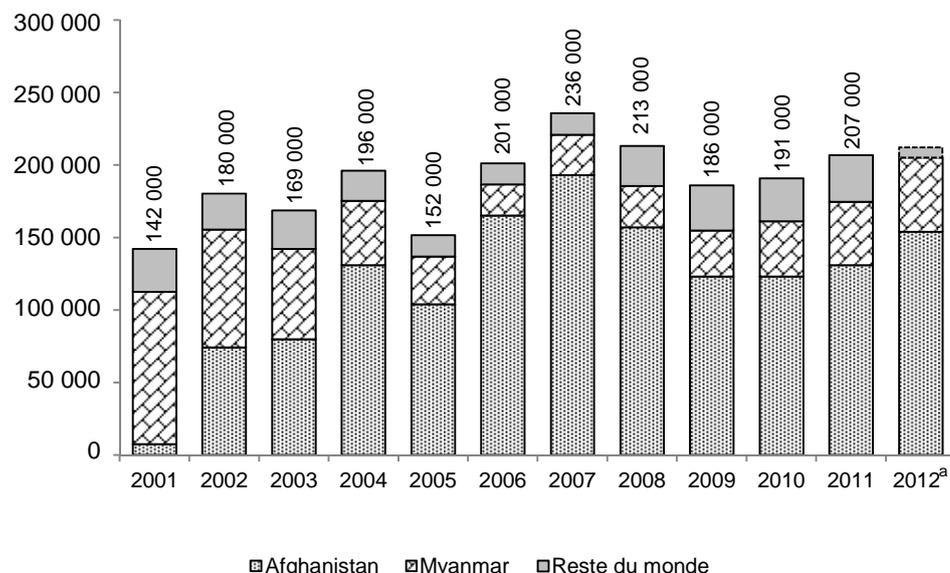
10. L'Afghanistan demeure le principal pays de culture du pavot à opium. Selon l'enquête sur l'opium en Afghanistan 2012, les cultures de pavot à opium couvraient 154 000 ha en 2012, soit 18 % de plus que les 131 000 ha enregistrés l'année précédente. Cela étant, les maladies phytosanitaires et les intempéries ont endommagé les récoltes, avec pour effet une diminution de 36 % de la production potentielle d'opium pendant la période considérée, qui est passée de 5 800 à 3 700 tonnes. Les cultures ont progressé malgré une hausse de 154 % des superficies éradiquées résultant de l'action menée par le Gouvernement (plus de 9 600 ha de pavot à opium ont été éradiqués en 2012, contre 3 800 en 2011). Le nombre de provinces exemptes de pavot à opium, qui était de 17, est resté inchangé. Une province (Ghor) a perdu son statut de province exempte de pavot, tandis qu'une autre (Faryab) a obtenu ce statut.

11. En 2012, 95 % des cultures de pavot à opium en Afghanistan étaient concentrées dans les provinces méridionales et occidentales du pays. Les provinces méridionales de Helmand, Kandahar, Oruzgan, Daykundi et Zabul étaient les principales contributrices; 72 % des cultures y étaient concentrées et environ la moitié des cultures de pavot à opium se trouvaient dans la province de Helmand. Les provinces occidentales de Farah, Hérat et Nimroz ont représenté 23 % des cultures du pavot à opium.

12. Le prix du pavot à opium à la sortie de l'exploitation en Afghanistan est resté relativement élevé, à 196 dollars le kilo, prix qui continuait d'inciter fortement les agriculteurs à se lancer dans la culture du pavot à opium ou à la reprendre la saison

suivante. En raison de la faiblesse des rendements, le revenu moyen brut tiré de la culture du pavot à opium par hectare a diminué de 57 %, passant de 10 700 dollars en 2011 à 4 600 dollars en 2012.

Figure I
Superficie consacrée à la culture illicite du pavot à opium dans le monde, 2001-2012
(Hectares)



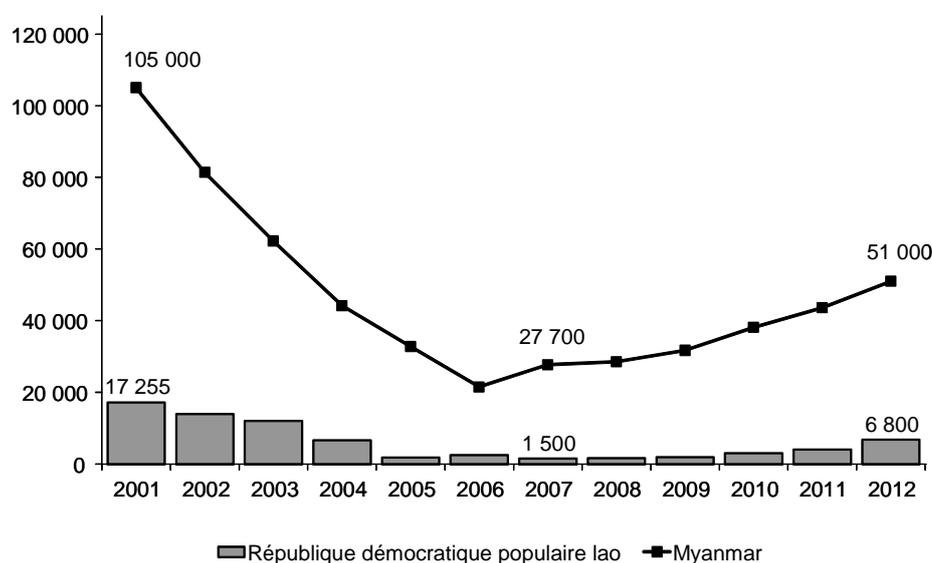
^a Les données pour 2012 étaient incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport.

13. En Asie du Sud-Est, le pavot à opium est traditionnellement cultivé au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam. Dans ces pays, il pousse généralement sur des collines escarpées aux sols pauvres et non irrigués, ce qui explique que les rendements y soient moins bons qu'en Afghanistan. Au Myanmar, la culture du pavot à opium, qui a fortement chuté entre 1997 et 2006, a ensuite suivi une tendance générale à la hausse, pour atteindre 51 000 ha en 2012 (voir fig. II). Ce niveau reste très bas par rapport au niveau record de 1996, mais la superficie consacrée à la culture du pavot à opium en 2012 (51 000 ha) est beaucoup plus importante que celle enregistrée en 2006 (21 500 ha). La production estimative d'opium au Myanmar est passée de 610 tonnes en 2011 à 690 tonnes en 2012, le pays devenant ainsi le premier cultivateur de pavot à opium et le premier producteur d'opium illicite dans la région.

14. En République démocratique populaire lao, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a augmenté, passant, selon les estimations, de 4 100 ha en 2011 à 6 800 ha en 2012. Ce niveau reste très bas comparé aux niveaux enregistrés entre 1996 et 1999 mais il est le résultat de cinq années consécutives de hausse et représente plus de quatre fois le niveau observé en 2007 (1 500 ha). Le relevé aérien réalisé par l'ONUDC en 2012 a révélé l'existence de cultures de pavot à opium dans quatre des six provinces du nord du pays, à savoir Phongsali, Louang Namtha,

Houaphan et Louangphrabang. Selon les estimations, la production d'opium, qui était de 25 tonnes en 2011, est passée à 41 tonnes en 2012.

Figure II
Culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est, 2001-2012
 (Hectares)



15. Du pavot à opium était également cultivé au Mexique. Bien que l'on ne dispose pas d'estimations récentes du Gouvernement mexicain sur la superficie nette cultivée, les autorités mexicaines ont signalé l'éradication de 16 389 ha de cultures illicites en 2011. Elles ont en outre indiqué que le trafic de gomme d'opium s'effectuait principalement par voie de terre à partir des zones de culture essentiellement sur le littoral pacifique¹.

C. Coca

16. Trois pays, à savoir la Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou, représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée est restée stable en 2011, avec de légères augmentations en Colombie et au Pérou et une diminution en Bolivie (État plurinational de). Il semble que l'extraction illicite des alcaloïdes de la feuille de coca, première étape de la fabrication de la cocaïne, s'effectuait exclusivement dans ces trois pays, qui étaient aussi à l'origine de la majeure partie du chlorhydrate de cocaïne fabriqué dans le monde. Cependant, certains éléments indiquaient également que des activités de transformation de la cocaïne avaient lieu, à petite échelle, dans des pays voisins, des laboratoires clandestins ayant été saisis en 2011 en Équateur, au Mexique et au Venezuela (République bolivarienne du). En Europe, les installations découvertes

¹ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala), du 1^{er} au 5 octobre 2012.

ces dernières années étaient principalement des laboratoires d'extraction secondaire, servant à récupérer la cocaïne imprégnée, dissoute ou autrement incorporée dans d'autres substances ou matières.

17. Dans l'État plurinational de Bolivie, la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer a diminué, passant de 27 200 ha en 2011 à 31 000 ha en 2010. La région des Yungas de La Paz représentait toujours environ les deux tiers des cultures, le reste étant concentré pour l'essentiel dans la région du Chapare et, dans une bien moindre mesure, dans la municipalité d'Apolo. Les données qui émanent des organismes de détection et de répression montrent que des efforts accrus sont déployés pour contenir la culture du cocaïer et la fabrication de cocaïne: la superficie éradiquée est passée de 8 200 ha en 2010 à 10 800 ha en 2011 (par éradication volontaire et forcée).

18. En Colombie, les terres consacrées à la culture du cocaïer sont passées de 62 000 ha en 2010 à 64 000 ha en 2011. Après trois années consécutives de baisse, une légère hausse a été enregistrée en 2011, inférieure à la moitié des 145 000 ha enregistrés en 2001. Les autorités colombiennes ont noté que les mesures prises pour réduire la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer portaient notamment sur l'éradication manuelle de 34 170 ha et l'éradication de 103 302 ha supplémentaires par pulvérisations aériennes.

19. Si des cultures de cocaïers ont été signalées dans 23 des 32 départements colombiens en 2011, trois provinces (Nariño, Guaviare et Putumayo) ont représenté 54 % des cultures. À Nariño, Guaviare, Putumayo et dans trois autres départements, la culture du cocaïer a progressé, ce qui a contribué à l'augmentation générale des superficies cultivées dans le pays. La culture du cocaïer a toutefois enregistré un recul dans 14 départements en 2011 et des niveaux stables dans 3 autres. Entre 2010 et 2011, les réductions les plus importantes ont été observées dans les départements de Córdoba (réduction de 2 801 ha) et d'Antioquia (réduction de 2 246 ha) au centre du pays. En 2011, la superficie consacrée à la culture du cocaïer dans l'ensemble des départements était inférieure aux records précédemment enregistrés et dans les départements de Bolivar et de Vichada, elle avait atteint son niveau le plus bas depuis 1999. La diminution sensible des cultures de cocaïer observée dans le département de Meta, se poursuit: la superficie des cultures, qui était de 18 740 ha en 2004, est passée à 3 039 ha en 2011.

20. Au Pérou, la superficie nette consacrée à la culture du cocaïer a légèrement diminué pour s'établir à 64 400 ha en 2011 contre 61 200 ha en 2010. La superficie totale cultivée a augmenté de 34 % entre 2005 et 2011, mais elle reste très en dessous des niveaux élevés d'avant 1996. En 2011, la superficie consacrée à la culture du cocaïer au Pérou (64 400 ha) était comparable à la superficie consacrée à cette culture en Colombie (64 000 ha). En 2011, cependant, l'expansion des cultures a été maîtrisée grâce aux activités d'éradication: au total, 10 290 ha de cultures ont été éradiquées (par éradication volontaire ou forcée).

III. Tendances du trafic de drogues, jusqu'en 2011

21. Le tableau 1 ci-après indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2010 et les tendances attendues en 2011. Les quantités totales pour 2011 ne sont pas indiquées car certains États qui déclarent

habituellement d'importantes saisies n'avaient pas répondu à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011 lors de l'établissement du présent rapport. La tendance la plus notable qui émane des statistiques pour 2011 est l'importante augmentation des saisies de méthamphétamine dans toutes les régions.

Tableau 1
Saisies de drogues dans le monde, 2010 et 2011

Type de drogue	Saisies en 2010 (en kilogrammes)	Tendances en 2011 ^a
Cannabis		
Herbe	6 252 876	Stabilité ^b
Résine	1 136 278	Stabilité ^b
Opiacés		
Opium	492 439	Stabilité ^b
Morphine illicite	19 304	Stabilité ^b
Héroïne	81 168	Baisse
Drogues de type cocaïne		
Cocaïne	632 653	Stabilité ^b
Stimulants de type amphétamine		
Amphétamine	19 352	Hausse
Méthamphétamine	44 891	Hausse
Substances de type "ecstasy" (MDA, MDEA, MDMA) ^c	3 787	Baisse

^a Les données pour 2011 étant incomplètes, la tendance a été estimée par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2010 et 2011. Les quantités totales pour 2011 ne sont pas indiquées car les données d'un certain nombre de pays ayant d'importantes saisies n'étaient pas disponibles au 30 novembre 2012.

^b Le terme "stabilité" correspond à une variation de moins de 10 %.

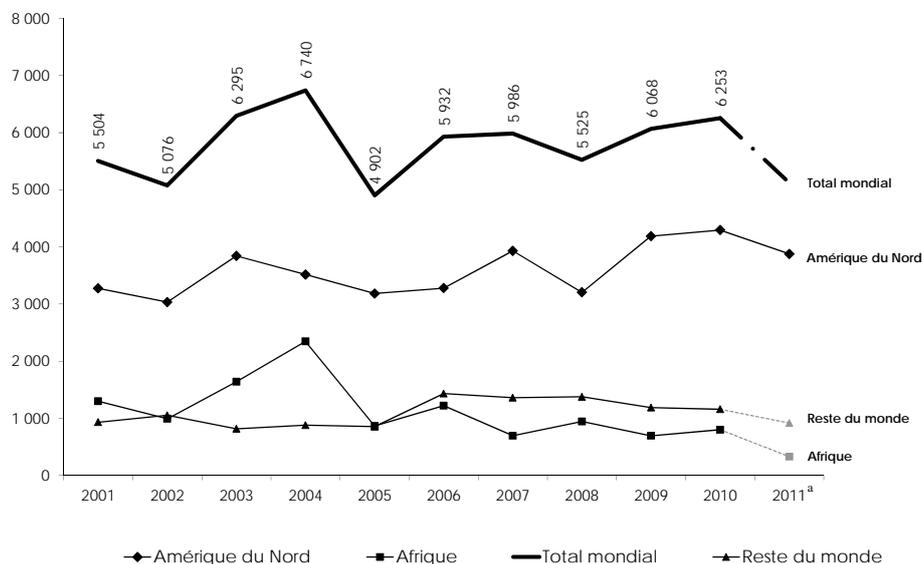
^c Méthylènedioxyamphétamine (MDA), 3,4-méthylènedioxyéthylamphétamine (MDEA) et méthylènedioxyamphétamine (MDMA).

A. Cannabis

1. Herbe de cannabis

22. Comme l'herbe de cannabis est relativement facile à produire, la demande est souvent satisfaite par la production locale, ce qui explique que le trafic se caractérise par des flux plutôt localisés, contrairement à d'autres drogues illicites d'origine végétale. En 2011, la consommation, le trafic et la production d'herbe de cannabis se sont poursuivis dans la plupart des pays du monde. Entre 2006 et 2010, les saisies mondiales sont restées stables (5 525 à 6 253 tonnes par an), et les données incomplètes laissent supposer qu'elles sont également restées stables en 2011. La figure III montre que l'Amérique du Nord représentait la plus grande proportion d'herbe de cannabis saisie dans le monde. Les saisies au Mexique et aux États-Unis ont représenté 48 à 71 % des saisies annuelles d'herbe de cannabis entre 2001 et 2011.

Figure III
Saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 2001-2011
(en tonnes)

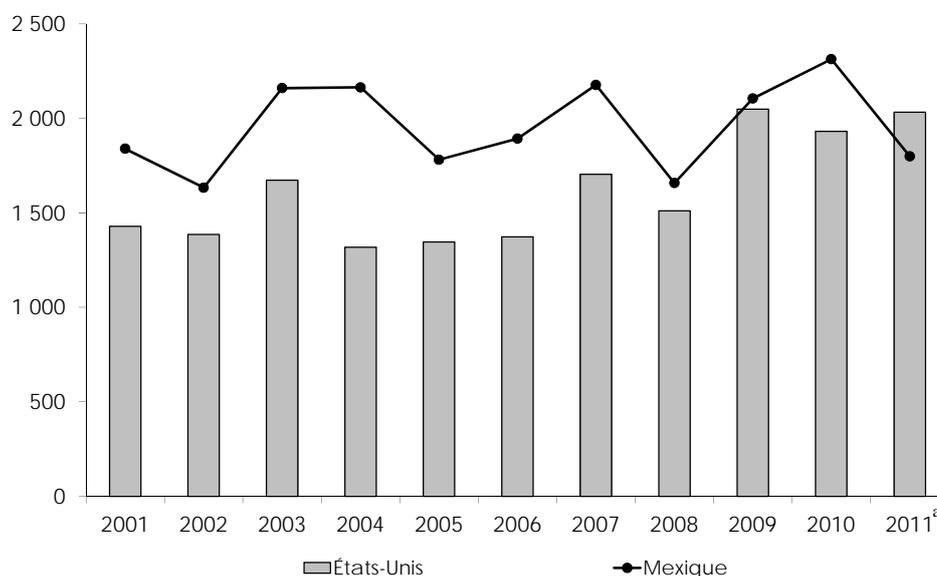


^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

23. En 2011, la quantité totale des saisies annuelles d'herbe de cannabis aux États-Unis a dépassé les saisies effectuées au Mexique pour la première fois depuis 1988. Celles-ci ont atteint le record de 2 313 tonnes en 2010 et les premières données pour 2011 montrent une baisse de la quantité totale des saisies annuelles de 22 %, soit 1 799 tonnes. Aux États-Unis, les saisies ont atteint 2 033 tonnes en 2011, soit une quantité à peine inférieure au record de 2009 (2 049 tonnes) et supérieure à celle de 2010 (1 931 tonnes). La figure IV indique les saisies d'herbe de cannabis au Mexique et aux États-Unis entre 2001 et 2011.

24. Le Mexique a déclaré que le trafic de cannabis s'effectuait principalement par voie terrestre, suivant des itinéraires qui relient les régions de production du sud du Mexique (essentiellement l'état de Sinaloa) à la frontière septentrionale. Le transport par mer est le deuxième mode utilisé pour le trafic du cannabis. Les autorités des États-Unis ont indiqué que l'augmentation de la disponibilité de l'herbe de cannabis dans le pays semblait s'expliquer par une augmentation tant des quantités introduites en contrebande dans le pays que de la culture de cannabis sur son territoire.

Figure IV
Saisies d'herbe de cannabis au Mexique et aux États-Unis, 2001-2011
(en tonnes)



^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

25. Deux pays d'Amérique du Sud, le Brésil et la Colombie, ont saisi d'importantes quantités d'herbe de cannabis en 2011. En Colombie, le nombre de saisies est passé de 38 876 à 41 291 et la quantité saisie de 255 à 321 tonnes. Au Brésil, le nombre de saisies était à peu près similaire en 2010 et 2011 (885 et 878 respectivement), mais la quantité totale d'herbe de cannabis saisie est passée de 155 à 174 tonnes au cours de la même période.

26. L'Inde a déclaré avoir saisi 123 tonnes de cannabis en 2011 (contre 173 tonnes en 2010). Selon les autorités indiennes, 13 % de la quantité saisie proviendraient du Népal. En Thaïlande, les saisies ont chuté, passant de 18 tonnes en 2010 à 13 tonnes en 2011. Les autorités thaïlandaises ont indiqué que le volume du trafic d'herbe de cannabis avait augmenté depuis lors, avec 5 268 cas déclarés et 15 tonnes d'herbe de cannabis sèche saisies entre janvier et septembre 2012.

27. La quasi-totalité des pays africains ont fait état de cultures et de saisies d'herbe de cannabis. Le Nigéria a continué de saisir les plus grandes quantités d'herbe de cannabis dans la région, avec 139 tonnes entre juillet 2011 et avril 2012². C'est en Égypte que l'on a enregistré les deuxièmes plus grandes quantités annuelles saisies, soit 73 tonnes en 2011, contre 107 en 2010. Deux pays africains ont également indiqué une importante augmentation des saisies annuelles d'herbe de cannabis: au Mozambique, les saisies sont passées de 3 tonnes en 2010 à 32 tonnes

² Informations figurant dans le rapport de pays présenté par le Nigéria à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Accra du 25 au 29 juin 2012.

en 2011. Le Burkina Faso a déclaré la saisie de 33 tonnes de cannabis en 2011, soit près du double de la quantité saisie en 2009 (17 tonnes).

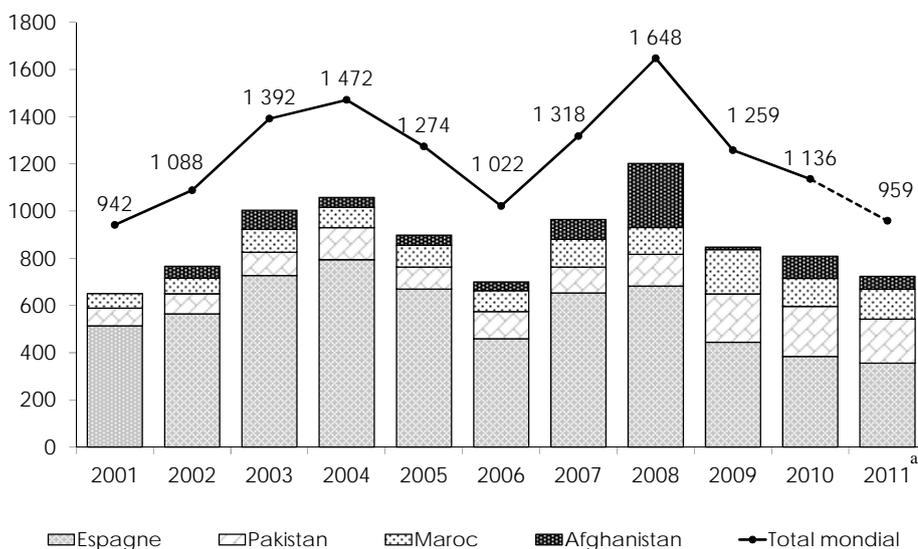
2. Résine de cannabis

28. En 2011, on estime que 27 pays ont saisi plus d'une tonne de résine de cannabis³, dont treize en Europe. En dehors de l'Europe, sept pays du Proche et Moyen Orient et d'Asie du Sud-Ouest et quatre pays d'Afrique, essentiellement d'Afrique du Nord, ont saisi plus d'une tonne de résine de cannabis.

29. Contrairement à celle d'herbe de cannabis, la production de résine de cannabis était concentrée dans un petit nombre de pays, dont les principaux exemples étaient l'Afghanistan et le Maroc. Ainsi, les flux du trafic de résine étaient plus perceptibles, de grandes quantités gagnant l'Europe (principalement via l'Espagne) depuis le Maroc, et le Pakistan depuis l'Afghanistan. La figure V montre la quantité de résine de cannabis saisie dans ces pays entre 2001 et 2011.

Figure V

Saisies totales de résine de cannabis dans le monde et dans certains pays, 2001-2011
(en tonnes)



^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

30. Le marché européen de la résine de cannabis continuait d'être principalement approvisionné par le Maroc. En 2011, la majorité des pays d'Europe ont indiqué que la résine saisie continuait de provenir du Maroc, bien que trois pays aient cité l'Inde et deux pays l'Afghanistan.

31. L'Espagne continuait de servir de voie d'accès importante pour la résine marocaine à destination de l'Europe. Toutefois, les saisies effectuées dans le pays

³ Les statistiques de 2010 ont été utilisées lorsque les données pour 2011 n'étaient pas disponibles.

en 2011 ont baissé pour la troisième année consécutive, s'établissant à 356 tonnes, et les autorités espagnoles ont constaté une tendance générale à la baisse des quantités saisies de résine de cannabis au cours des 10 dernières années. Les informations provisoires pour 2011 indiquent que 46 % des saisies mondiales de résine de cannabis ont été effectuées en Espagne. Selon les autorités espagnoles, 85 % de la résine saisie proviendrait du Maroc.

32. Si, en 2011, les saisies de résine de cannabis effectuées en Espagne ont atteint leur plus bas niveau depuis 1997, elles étaient cependant toujours trois fois supérieures à celles effectuées au Maroc (deuxième pays en termes de quantités saisies). Les saisies effectuées par les autorités marocaines ont légèrement augmenté, passant de 119 tonnes en 2010 à 125 tonnes en 2011, alors qu'elles avaient accusé un recul important après le record de 188 tonnes atteint en 2009. En 2010, le Maroc a noté une nouvelle caractéristique du trafic de cannabis, à savoir l'utilisation d'aéronefs légers, et attribué le recul des saisies aux efforts déployés par les autorités, tant à l'intérieur du pays, pour lutter contre la culture du cannabis, qu'aux frontières, notamment le long de la côte septentrionale.

33. Au Pakistan, les saisies de résine de cannabis ont fortement augmenté entre 2007 et 2009, puis faiblement en 2010, pour s'établir à 212 tonnes, soit près de deux fois le niveau atteint en 2007 et un record depuis 1995. En 2011, les saisies sont tombées à 187 tonnes. Selon les autorités pakistanaises, la totalité de la résine de cannabis saisie sur son territoire proviendrait d'Afghanistan. En Iran (République islamique d'), les saisies ont baissé de 5 % (de 60 tonnes en 2010 à 57 tonnes en 2011)⁴.

34. Des saisies annuelles importantes ont également été effectuées en Afghanistan, en Algérie et en France, chacun de ces pays ayant saisi plus de 50 tonnes de résine de cannabis en 2011. En France, le niveau des saisies est resté relativement stable en 2010 (54 tonnes) et 2011 (55 tonnes). En revanche, en Afghanistan et en Algérie, les quantités saisies ont été plus variables ces dernières années. En Afghanistan, elles sont passées de 94 tonnes en 2010 à 55 tonnes en 2011, alors qu'en Algérie elles sont passées de 23 tonnes en 2010 à 53 tonnes en 2011.

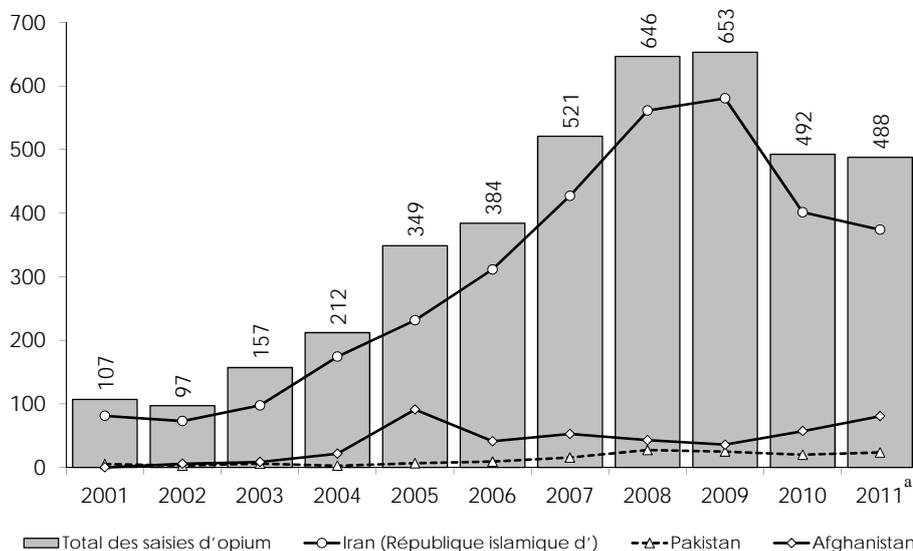
B. Opiacés

1. Opium

35. Après avoir progressé à un rythme soutenu durant la période 2002-2008, les saisies mondiales d'opium se sont stabilisées à 653 tonnes en 2009. Elles sont ensuite tombées à 492 tonnes en 2010 et à 488 tonnes en 2011. Depuis 2004, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan ont constamment représenté plus de 90 % des saisies mondiales d'opium (voir fig. VI).

⁴ Informations fournies par le Service iranien du contrôle des drogues.

Figure VI
Saisies d'opium dans le monde, 2001-2011
(en tonnes)



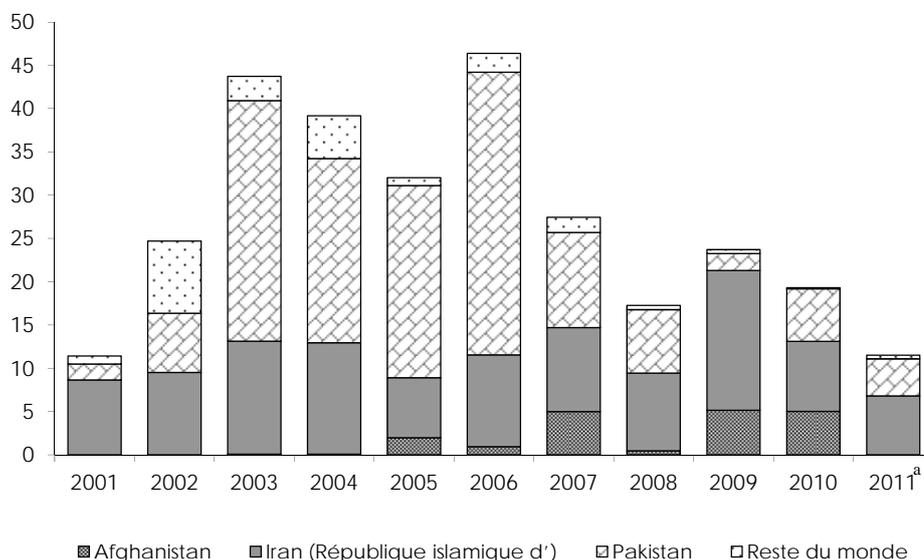
^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

36. D'après les données de l'ONUDC, l'Iran (République islamique d') a enregistré la plus grande quantité annuelle d'opium saisie par un pays depuis 1980. De 2002 à 2009 en particulier, ces saisies ont été quasiment multipliées par huit, passant de 73 à 580 tonnes. En 2010, la tendance s'est inversée, et en 2011 les saisies sont tombées à 374 tonnes⁴. En 2011, les saisies d'opium en Afghanistan étaient en hausse pour la deuxième année consécutive, s'établissant à 80 tonnes, soit le plus haut niveau depuis 2005, année où 91 tonnes avaient été saisies.

2. Morphine

37. Comme dans le cas de l'opium, les saisies de morphine ont encore eu lieu majoritairement en Afghanistan ou dans les pays voisins: chaque année depuis 2005, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan ont effectué à eux trois plus de 90 % des saisies mondiales de morphine (voir fig. VII). En 2011, les quantités saisies représentaient 6,8 tonnes en Iran (République islamique d'), soit un recul de 16 % par rapport à l'année précédente. Les autorités pakistanaises ont saisi 4,3 tonnes de morphine illicite en 2011, contre 6,1 tonnes l'année précédente.

Figure VII
Saisies de morphine illicite en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan, 2001-2011
 (en tonnes)

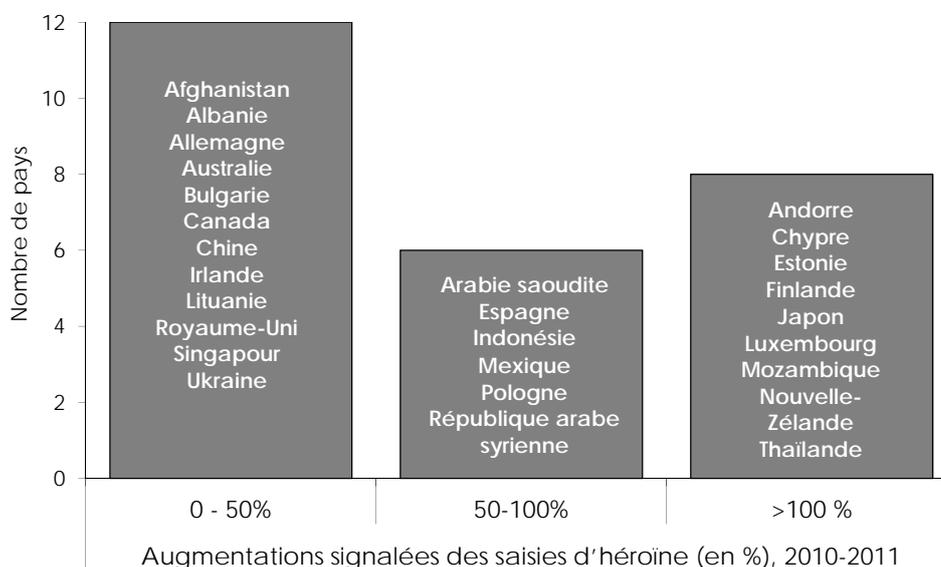


^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

3. Héroïne

38. Les saisies mondiales d'héroïne ont considérablement augmenté entre 2006 et 2010, pour atteindre 81 tonnes en 2010. Les données incomplètes dont on dispose indiquent que le total mondial des saisies a reculé en 2011 en raison des baisses enregistrées en Iran (République islamique d') et en Turquie. Lors de l'établissement du présent rapport, des données sur les saisies d'héroïne en 2010 et 2011 étaient disponibles pour 61 pays. Parmi ces derniers, dont les données étaient comparables, 34 ont enregistré une baisse des quantités saisies d'héroïne et 27 une augmentation. La hausse des quantités saisies d'héroïne dans ces 27 pays est indiquée en pourcentage dans la figure VIII.

Figure VIII
Augmentations signalées des saisies d'héroïne de 2010 à 2011 dans des pays comparables^a

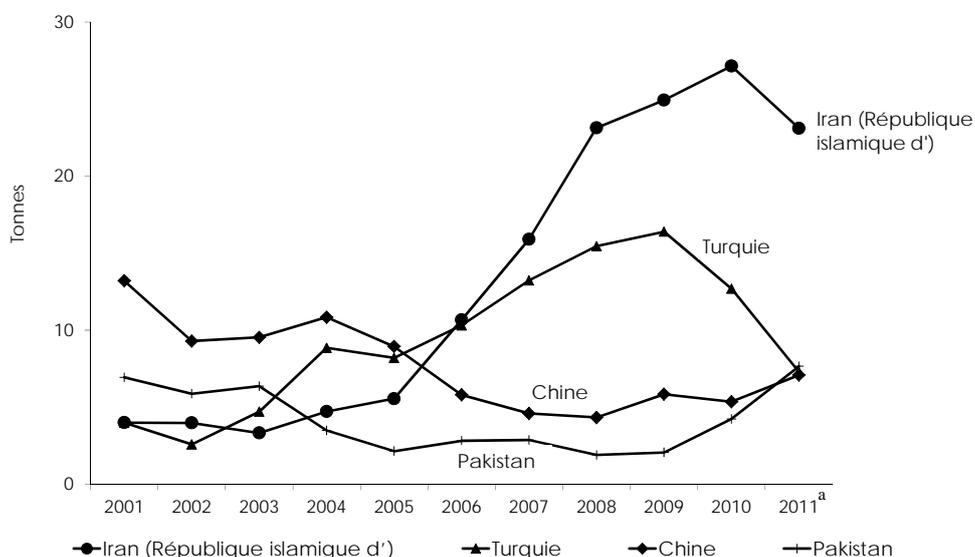


^a Sur la base des données disponibles lors de l'établissement du présent rapport (61 pays ayant communiqué des données tant pour 2010 que pour 2011).

39. La plupart des pays dont les saisies annuelles d'héroïne ont sensiblement augmenté (plus de 100 %) ont saisi moins de 5 kg d'héroïne en 2011. En Thaïlande, toutefois, les saisies sont passées de 138 kg en 2010 à 541 kg en 2011. Les autorités thaïlandaises ont constaté que le pays était un important point de transit pour le trafic d'héroïne en provenance du Triangle d'Or et à destination des marchés mondiaux. En outre, les organisations de trafiquants de drogues qui opèrent en Afrique de l'Ouest utilisent les moyens de transport, ainsi que les réseaux qu'ils ont établis pour acheminer clandestinement l'héroïne en provenance de la région du Croissant d'Or, en recourant à des passeurs essentiellement recrutés dans les pays asiatiques.

40. D'importantes quantités d'héroïne étaient toujours transportées clandestinement par la "route des Balkans", qui part d'Afghanistan pour rejoindre l'Europe occidentale et centrale en passant par le Moyen-Orient et l'Europe du Sud-Est. En 2011, l'Iran (République islamique d') a enregistré les plus grosses saisies d'héroïne et la Chine (7,1 tonnes), le Pakistan (7,7 tonnes) et la Turquie (7,3 tonnes) ont saisi des quantités comparables (voir fig. IX).

Figure IX
Saisies d'héroïne dans des pays comparables, 2001-2011
(en tonnes)



^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

41. De 2003 à 2010, les saisies d'héroïne en Iran (République islamique d') ont été multipliées par huit, atteignant 27 tonnes en 2010, ce qui représente un taux de croissance équivalant à sept augmentations annuelles consécutives de 35 %. Cette tendance s'est inversée en 2011, les saisies ayant diminué de 15 %, s'établissant donc à 23 tonnes⁴. Au Pakistan, les saisies d'héroïne ont doublé entre 2009 et 2010, atteignant 4,2 tonnes. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie en 2011, les saisies se montant à 7,6 tonnes, soit le niveau le plus haut que ce pays ait enregistré depuis 2000.

42. S'agissant de la quantité totale d'héroïne saisie, la tendance générale en Europe occidentale et centrale était à la baisse en 2011, soit la quatrième année consécutive de baisse pour cette région. Par rapport à 2010, les quantités totales annuelles d'héroïne saisies ont diminué dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Hongrie (baisse de 97 %), en Slovénie (baisse de 88 %), en République tchèque (baisse de 84 %), en Suède (baisse de 64 %), en Belgique (baisse de 64 %), en Lettonie (baisse de 61 %), en Grèce (baisse de 34 %) et en Autriche (baisse de 32 %). Les exceptions les plus notables à cette tendance étaient les augmentations enregistrées en Pologne (90 %) et en Espagne (77 %). L'Espagne a saisi 413 kg d'héroïne en 2011, et les autorités de ce pays ont noté que les saisies d'héroïne avaient globalement augmenté au cours des dernières décennies⁵.

43. La Fédération de Russie est restée également un important marché de consommation dont l'approvisionnement en héroïne provenait de la production

⁵ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

d'opium et de la fabrication d'héroïne en Afghanistan. Le trafic d'héroïne se poursuit en direction du nord, à savoir de l'Afghanistan vers la Fédération de Russie via l'Asie centrale. Les autorités russes ont établi que l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan étaient les principaux pays de transit de l'héroïne introduite clandestinement en Fédération de Russie en 2011. Les saisies d'héroïne dans le pays ont baissé pour la troisième année consécutive, passant de 2,6 tonnes en 2010 à 2 tonnes en 2011; soit le niveau le plus bas de saisies d'héroïne que ce pays ait enregistré depuis 2002.

44. La tendance générale des saisies d'héroïne en Asie centrale et dans les pays transcaucasiens, principale région de transit de l'héroïne afghane acheminée clandestinement vers la Fédération de Russie, a continué à diminuer en 2011: la plupart des pays de la région ont enregistré des baisses. L'Azerbaïdjan constitue une exception, avec 52 kg d'héroïne saisie en 2011. Alors qu'on ne disposait pas de données comparables pour 2010, il s'agissait de la plus grande saisie annuelle d'héroïne signalée par les autorités azerbaïdjanaises à l'ONUDC; la deuxième saisie en importance, de 38 kg, avait été signalée en 2008.

45. La Chine est demeurée un important marché de consommation de l'héroïne. En 2008, 2009, 2010 et 2011 (sur la base des données jusqu'en novembre 2012), la Chine représentait le troisième pays en termes de quantité d'héroïne saisie en un an par un seul pays. Les saisies ont considérablement augmenté dans ce pays, passant de 5,4 tonnes en 2010 à 7,1 tonnes en 2011. Pendant plusieurs années, l'héroïne écoulée sur le marché chinois est provenue de la culture du pavot à opium et de la fabrication d'héroïne d'Asie du Sud-Est, notamment du Myanmar. Ces dernières années toutefois, il semblerait que des quantités importantes d'héroïne afghane aient été introduites clandestinement en Chine, par le Pakistan et peut-être d'autres pays intermédiaires. Cependant, on estime aussi que de grandes quantités d'héroïne en provenance du nord du Myanmar ont continué d'entrer en Chine par la province du Yunnan.

46. Des informations émanant de divers pays ont confirmé que l'héroïne d'Asie du Sud-Ouest avait réussi à pénétrer sur les marchés de consommation d'Asie et du Pacifique, aux côtés des opiacés d'Asie du Sud-Est, source d'approvisionnement de l'héroïne plus traditionnelle pour la région. Le profilage de l'héroïne saisie à la frontière australienne a montré que l'héroïne d'Asie du Sud-Ouest représentait l'essentiel, en poids brut, des quantités saisies et analysées tandis que celle d'Asie du Sud-Est était en première position en nombre de saisies⁶.

C. Cocaïne

47. Les principaux marchés mondiaux de consommation de la cocaïne, en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, continuent d'être approvisionnés à partir de l'Amérique du Sud, notamment des pays de la région andine. La cocaïne est acheminée principalement en direction du nord, vers l'Amérique du Nord, ou par-delà l'Atlantique, vers l'Europe (directement ou via les Caraïbes ou l'Afrique).

⁶ Australian Crime Commission, *Illicit Drug Data Report 2009-10*, Canberra (juin 2011).

48. Les saisies mondiales de cocaïne ont baissé, passant de 732 tonnes en 2009 à 634 tonnes en 2010. Les données de novembre 2012 donnent à penser que cette tendance s'est poursuivie en 2011; en comparant les pays ayant communiqué des données tant pour 2010 que pour 2011, on constate une baisse de 7 % des saisies mondiales de cocaïne entre 2010 et 2011, soit une tendance stable (ce qui correspond à une variation de moins de 10 % par rapport à l'année précédente). Sur les 63 pays pour lesquels des données étaient disponibles tant pour 2010 que pour 2011 au moment de l'établissement du présent rapport, 32 (51 %) avaient enregistré une augmentation des saisies de cocaïne et 31 pays (49 %) une baisse. Les pays ayant enregistré les plus importantes hausses et baisses de quantité de cocaïne saisie sont indiqués dans le tableau 2.

49. En Amérique du Sud, la Colombie a continué de saisir de loin les plus importantes quantités de cocaïne, bien que le volume des saisies, qui était de 165 tonnes en 2010, ait chuté à 146 tonnes en 2011. Les autorités colombiennes ont fait savoir qu'en termes de volume, les opérations de saisie les plus réussies étaient des opérations maritimes⁷. Une opération effectuée conjointement avec le Honduras a permis de saisir 8 963 kg de cocaïne, et une opération menée en juillet 2011, dans le cadre d'un accord sur les interceptions en mer entre la Colombie et les États-Unis, a abouti à la saisie de 6 900 kg de cocaïne. En 2011, les autorités honduriennes ont déclaré la saisie de 16 800 kg de cocaïne, de loin la plus grande quantité annuelle saisie par ce pays.

Tableau 2
Saisies de cocaïne dans certains pays, 2010 et 2011
(en kilogrammes)

<i>Pays</i>	<i>Saisies de cocaïne en 2010 (en kg)</i>	<i>Saisies de cocaïne en 2011 (en kg)</i>	<i>Écart entre 2010 et 2011 (en kg)</i>
Saisies en hausse			
France	4 101	10 835	6 734
Équateur	14 614	21 337	6 723
Bolivie (État plurinational de)	29 090	33 967	4 877
Italie	3 842	6 342	2 500
Saisies en baisse			
Colombie	164 808	146 072	-18 736
Espagne	25 247	16 609	-8 638
Pérou	17 658	10 758	-6 900
Argentine	7 296	4 400	-2 896
Brésil	27 066	24 481	-2 585
Costa Rica	11 266	8 953	-2 313

50. Au Pérou, les saisies de cocaïne ont baissé de 7 tonnes en 2011, s'établissant ainsi juste en dessous des 11 tonnes, soit le plus bas niveau enregistré par le pays depuis 2003. En revanche, les saisies effectuées en Bolivie (État plurinational de) ont augmenté pour la seconde année consécutive, atteignant une nouvelle quantité

⁷ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par la Colombie à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

record de 34 tonnes. Au cours des quatre dernières années, les saisies de cocaïne effectuées dans ce pays ont considérablement augmenté, avec une quantité moyenne annuelle saisie de 30 tonnes entre 2007 et 2011, soit une quantité bien supérieure aux 11 tonnes saisies en moyenne entre 2001 et 2006.

51. Selon les autorités du pays, l'Équateur servirait de base pour la constitution de stocks de drogues illicites, leur entreposage et leur distribution, ainsi que pour le trafic de précurseurs chimiques et pour d'autres infractions liées à la drogue⁸. Les saisies de cocaïne y ont légèrement augmenté, atteignant 21 tonnes en 2011, contre 15 tonnes en 2010. Elles restent cependant très en-dessous des 65 tonnes saisies en 2009. En 2011, la quantité de cocaïne saisie au Brésil (24 tonnes), au Chili (9 tonnes) et en Argentine (4 tonnes) a baissé par rapport à l'année précédente, bien que la quantité de cocaïne saisie en République bolivarienne du Venezuela ait légèrement augmenté, pour s'établir à 26 tonnes⁹.

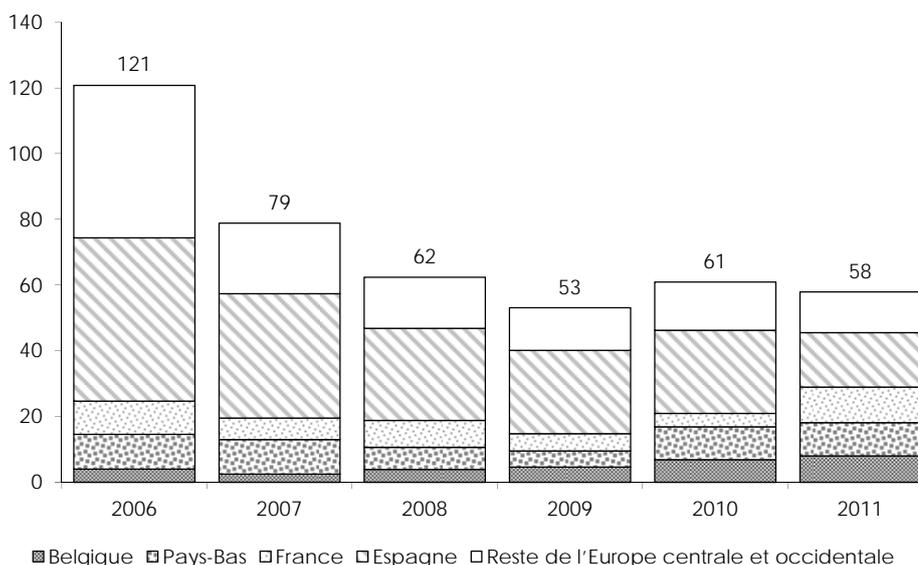
52. Les saisies de cocaïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont culminé à 121 tonnes en 2006, puis elles ont baissé trois années d'affilée. Entre 2008 et 2011, le volume total annuel des saisies a semblé se stabiliser, entre 53 et 62 tonnes (voir fig. X). L'Espagne a saisi 17 tonnes de cocaïne en 2011, une quantité bien inférieure aux 25 tonnes saisies en 2010. Le nombre de saisies effectuées par l'Espagne en 2011 a toutefois légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. La France a saisi 11 tonnes de cocaïne en 2011, contre 4 tonnes en 2010. La quantité de cocaïne saisie par la France en 2011 était la plus importante jamais enregistrée en une seule année, et était légèrement supérieure au précédent record de 10 tonnes enregistré en 2006. L'augmentation était attribuée aux saisies de la marine française dans la mer des Caraïbes¹⁰. Les saisies effectuées par la Belgique (8 tonnes) et l'Italie (6 tonnes) ont augmenté en 2011, tandis que les saisies des Pays-Bas (10 tonnes) et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2,5 tonnes) sont restées au même niveau que la précédente année.

⁸ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par l'Équateur à la vingt et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Santiago du 3 au 7 octobre 2011.

⁹ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par le Venezuela (République bolivarienne du) à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

¹⁰ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par la France à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure X
Saisies de cocaïne en Europe centrale et occidentale, 2006-2011
 (en tonnes)



53. Le passage par certains pays de transit africains, notamment d'Afrique de l'Ouest, représente un itinéraire secondaire pour le trafic transatlantique de cocaïne vers l'Europe. Au Nigéria, les saisies de cocaïne sont passées de 707 kg en 2010 à 411 kg en 2011. Cette quantité saisie était de loin la plus élevée sur le continent africain, la deuxième saisie en importance ayant été enregistrée au Maroc, où 57 kg ont été saisis.

D. Stimulants de type amphétamine

1. Amphétamine

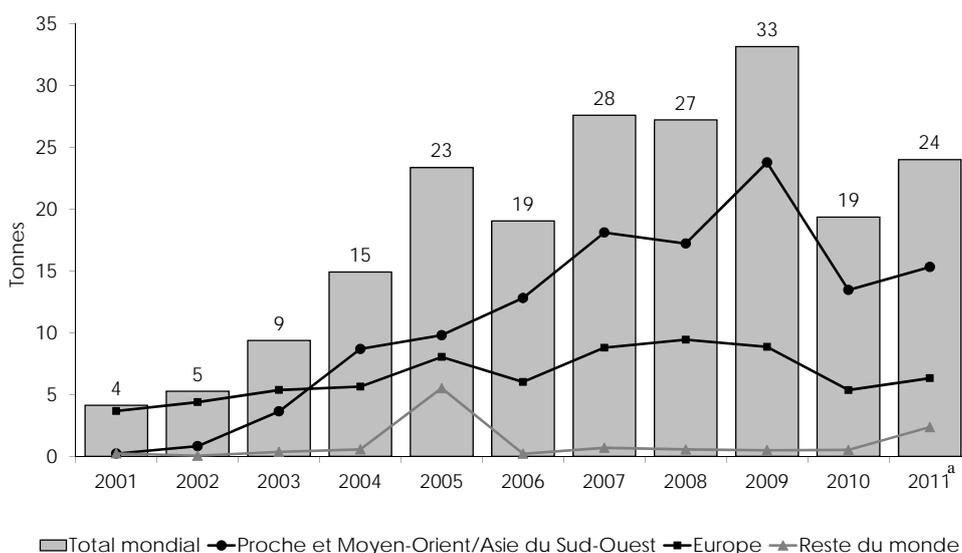
54. Entre 2001 et 2009, les saisies mondiales d'amphétamine ont suivi une tendance générale à la hausse, résultant en partie de l'augmentation des saisies de Captagon réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, celles-ci ayant dépassé, en volume total, celles effectuées en Europe, l'autre grand marché de ce type de stimulants (voir fig. XI). En 2010, cette tendance s'est inversée en raison d'une diminution des saisies déclarées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest. En 2011, les saisies mondiales d'amphétamine ont à nouveau augmenté, atteignant 24 tonnes, soit une quantité supérieure aux 19 tonnes saisies en 2010 mais inférieure aux 33 tonnes saisies en 2009. Les saisies en Europe et au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest ont très légèrement augmenté en 2011, tout en restant inférieures aux niveaux enregistrés entre 2007 et 2009.

55. Pour la neuvième année consécutive, la plus grande saisie annuelle d'amphétamine a été enregistrée en Arabie saoudite, l'un des principaux marchés de consommation de comprimés de Captagon. Dans ce pays, les saisies sont passées de 8,8 tonnes en 2010 (52 millions de comprimés) à 11,5 tonnes (67 millions de

comprimés). En République arabe syrienne, les saisies sont passées de 2,1 tonnes (12 millions de comprimés) en 2010 à 3,9 tonnes (23 millions de comprimés) en 2011, le plus haut niveau enregistré dans ce pays, soit une quantité légèrement supérieure à la quantité de 3,7 tonnes (22 millions de comprimés) saisie en 2009. Pendant plusieurs années, l'amphétamine présente dans les comprimés de Captagon saisis au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest provenait d'Europe, et la Jordanie, la République arabe syrienne et la Turquie entre autres servaient d'importantes zones de transit; on ne sait pas exactement dans quelle mesure ces pays ont pu être supplantés par d'autres.

Figure XI

Ventilation des saisies d'amphétamine dans le monde, 2001-2011
(en équivalent-tonnes)



^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

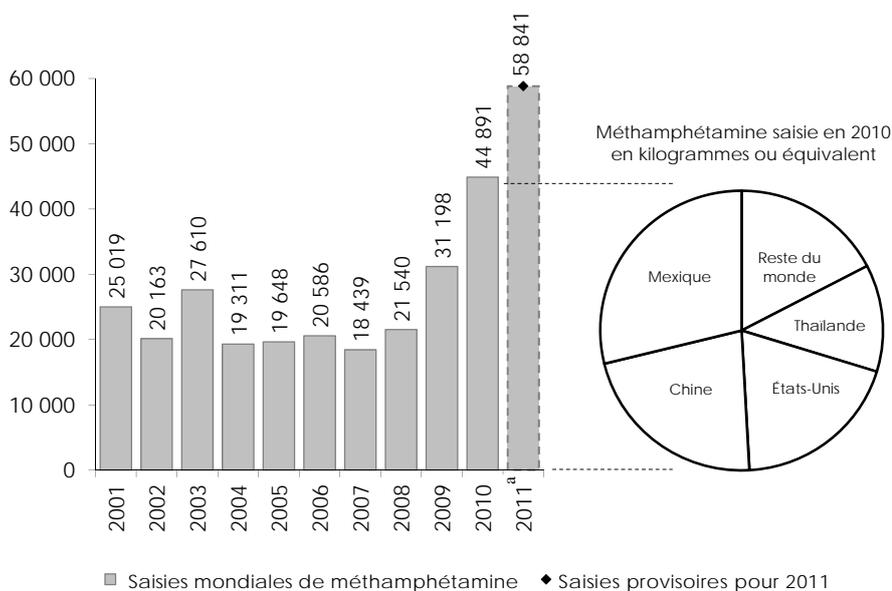
56. En Europe centrale et occidentale, les saisies d'amphétamine ont sensiblement augmenté entre 2001 et 2007 pour se maintenir à des niveaux élevés en 2008 (7,9 tonnes) et 2009 (7,4 tonnes), et ensuite diminuer considérablement en 2010 (4,7 tonnes). En 2011, sur la base des données provisoires, les saisies d'amphétamine en Europe centrale et occidentale sont restées stables à 4,7 tonnes. Bien que la quantité soit restée stable, les saisies dans l'ensemble de l'Europe ont atteint 7,1 tonnes en 2011. Cette hausse peut être attribuée aux saisies annuelles effectuées par la Fédération de Russie. Entre 2001 et 2010, la Fédération de Russie a saisi en moyenne 76 kg par an; toutefois, 2 044 kg d'amphétamine ont été saisis dans le pays en 2011.

2. Méthamphétamine

57. Le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement élargi entre 2008 et 2011. Après des niveaux de saisie relativement stables au cours de la période 2001-2007 (de 19 à 28 tonnes), la quantité annuelle de méthamphétamine saisie au niveau mondial a considérablement augmenté, pour atteindre 58 tonnes en

2011. Les statistiques provisoires sur les saisies de méthamphétamine en 2011 sont presque trois fois supérieures à celles de 2008 (voir fig. XII); l'analyse de ces données provisoires laisse présager que la quantité totale de méthamphétamine saisie en 2011 dépasse 60 tonnes.

Figure XII
Saisies de méthamphétamine, 2001-2011
 (en kilogrammes ou équivalent)



^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

58. De grandes quantités de méthamphétamine ont continué d'être produites illicitement au Mexique, où les saisies ont sensiblement augmenté. En 2011, plus de 30 tonnes (30 740 kg) de méthamphétamine ont été saisies au Mexique, contre 13 tonnes en 2010; avant 2009, elles n'avaient jamais dépassé 1 tonne. La quantité de méthamphétamine saisie au Mexique en 2011 est équivalente au total mondial deux ans auparavant seulement. Les autorités mexicaines ont identifié deux grandes régions de production de méthamphétamine: dans le nord (les états de Sinaloa, Sonora et Basse-Californie) et la région centrale (Michoacán, Jalisco et Guanajuato).

59. Les saisies de méthamphétamine ont continué d'augmenter fortement en Asie de l'Est et du Sud-est, passant de 16 tonnes en 2009 à 20 tonnes en 2010 et 25 tonnes en 2011. La Chine et la Thaïlande ont représenté 94 % des saisies de méthamphétamine dans ces sous-régions en 2011.

60. La Chine a continué d'être touchée par la production, le trafic et la consommation de méthamphétamine à une large échelle. Tout au long de la période 2005-2009, les saisies annuelles de méthamphétamine déclarées par la Chine étaient comprises entre 6 et 7 tonnes; en 2011, les saisies ont atteint 14,3 tonnes. Les autorités chinoises ont indiqué que la méthamphétamine était introduite en contrebande depuis le Myanmar. Il semble que des stimulants de type amphétamine

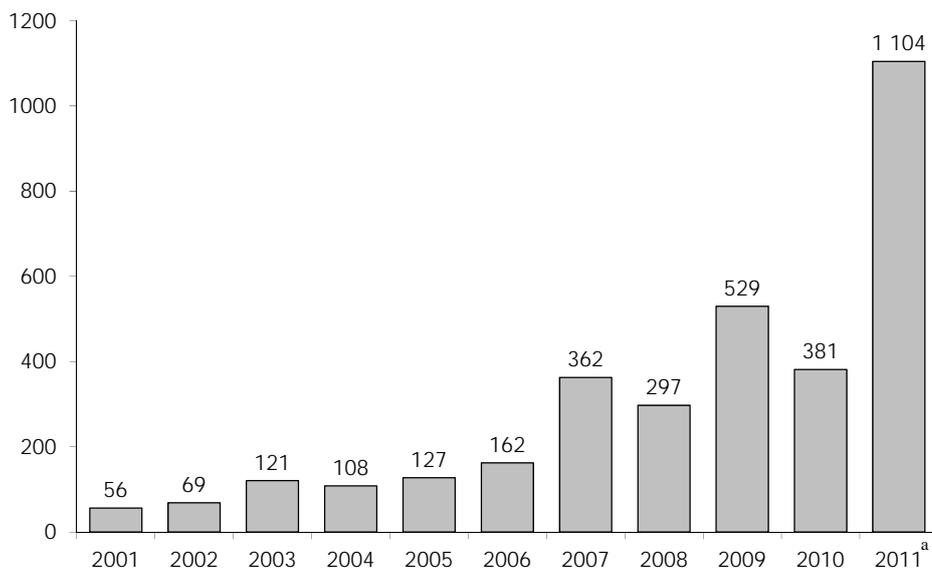
continuent d'être fabriqués illicitement en Chine, les autorités ayant indiqué avoir détecté 357 laboratoires clandestins en 2011 (contre 378 en 2010).

61. La Thaïlande a saisi 9,6 tonnes de méthamphétamine en 2011, contre 5,6 en 2010. Les autorités thaïlandaises ont indiqué que la consommation et le trafic de comprimés de méthamphétamine étaient les plus répandus en Thaïlande et que l'usage illicite et le trafic de cristaux de méthamphétamine s'aggravaient¹¹. Elles ont également indiqué que les trafiquants avaient activement introduit de la méthamphétamine sur le marché au moyen de diverses campagnes comme l'offre d'échantillons gratuits, la réduction des prix et la vente en petites quantités. Elles ont établi que le Myanmar était le pays d'origine de la méthamphétamine, et que la République démocratique populaire lao et le Cambodge étaient des pays de transit.

62. La quantité de méthamphétamine saisie en Europe centrale et occidentale a suivi une tendance générale à la hausse entre 2001 et 2010. Cette tendance s'est poursuivie en 2011, les saisies ayant fortement augmenté pour atteindre 1,1 tonne (voir fig. XIII). Les saisies les plus importantes ont été effectuées en Pologne (518 kg), Norvège (156 kg), Lituanie (134 kg), Suède (95 kg), Lettonie (52 kg), France (49 kg), Allemagne (40 kg), Finlande (28 kg) et République tchèque (20 kg). D'autres pays de la région ont saisi moins de 5 kg en 2011 ou n'avaient pas communiqué de données lors de l'établissement du présent rapport.

Figure XIII

Saisies de méthamphétamine, Europe centrale et occidentale, 2001-2011
(en kilogrammes ou équivalent)



^a Les données pour 2011 étaient incomplètes lors de l'établissement du présent rapport.

¹¹ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par la Thaïlande à la trente-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue Bangkok du 30 octobre au 2 novembre 2012.

3. Substances de type “ecstasy”

63. Ces dernières années, le marché mondial de l’“ecstasy” a connu un net déclin: de la quantité record de 17 tonnes saisies en 2007, on est tombé à 3,8 tonnes en 2010. Sur la base des données disponibles, la quantité de substances de type “ecstasy” saisies dans le monde était de 2,1 tonnes en 2011. Si l’on compare les quantités saisies dans 49 pays avec des données de 2010 et 2011, on constate une baisse de 17 % en 2011. Aux États-Unis, les saisies ont diminué de moitié en 2011, s’établissant à 521 kg (contre 1 069 kg en 2010), et les saisies au Canada ont chuté à 192 kg (contre 529 kg en 2010).

64. Lors de l’établissement du présent rapport, six pays avaient déclaré à l’ONUDC des saisies annuelles supérieures à 100 kg de substances de type “ecstasy” en 2011: États-Unis (521 kg), France (409 kg), Indonésie (329 kg), Canada (192 kg), Australie (120 kg) et Royaume-Uni (104 kg).

IV. Conclusions

65. Le cannabis reste la drogue d’origine végétale donnant lieu à la production, au trafic et à la consommation les plus importants au monde. Les données disponibles lors de l’établissement du présent rapport donnent à penser que les saisies mondiales d’herbe de cannabis étaient stables en 2011; les saisies ont baissé de 22 % au Mexique, alors qu’elles ont augmenté de 5 % aux États-Unis. En 2011, les saisies mondiales de résine de cannabis étaient stables, mais un déplacement a été observé. Les quantités de résine de cannabis saisies au Maroc, pays d’origine, ont augmenté de 6 %; tandis qu’elles ont baissé en Espagne (de 7 %) pour la troisième année consécutive. Les saisies au Maroc ont globalement augmenté ces dernières années.

66. L’Afghanistan et le Myanmar ont encore représenté la part la plus importante de la culture du pavot à opium dans le monde. En 2012, la culture du pavot à opium en Afghanistan était estimée à 154 000 hectares, soit 18 % de plus que les 131 000 hectares de l’année précédente. Toutefois, les maladies phytosanitaires et les mauvaises conditions météorologiques ont abîmé les récoltes, ce qui a entraîné une baisse de 36 % de la production potentielle d’opium. Au Myanmar, la culture de pavot à opium a fortement reculé entre 1996 et 2006, pour ensuite augmenter globalement et atteindre 51 000 hectares en 2012 (17 % de plus qu’en 2011).

67. La superficie totale de culture du cocaïer est restée stable en 2011, trois pays représentant toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. En 2011, cette superficie s’est étendue au Pérou, poursuivant ainsi l’augmentation progressive amorcée en 2005. En Colombie, après avoir accusé un recul pendant les trois années précédentes, la superficie cultivée a légèrement augmenté en 2011. La culture a baissé dans l’État plurinational de Bolivie, compensant ainsi les augmentations enregistrées au Pérou et en Colombie. Lors de l’établissement du présent rapport, les données disponibles laissaient présager une tendance stable des saisies mondiales de cocaïne (soit une variation de moins de 10 % par rapport à l’année précédente).

68. La tendance la plus nette qui émane des données pour 2011 est l’augmentation des saisies mondiales de méthamphétamine. Ces dernières années, le marché mondial de méthamphétamine s’est considérablement élargi. Après des niveaux de

saisies relativement stables en 2001-2007, entre 19 et 28 tonnes, la quantité annuelle de méthamphétamine saisie dans le monde a rapidement augmenté, pour s'établir à plus de 58 tonnes en 2011. Les statistiques provisoires indiquent que les quantités mondiales de méthamphétamine saisies en 2011 étaient presque trois fois supérieures à celles de 2008; l'analyse des données provisoires montre que les saisies totales de méthamphétamine pour 2011 devraient dépasser les 60 tonnes. De grandes quantités de méthamphétamine continuent d'être illicitement produites au Mexique, où les saisies ont fortement augmenté. En 2011, plus de 30 tonnes de méthamphétamine ont été saisies au Mexique, contre 13 tonnes en 2010. La Chine continue d'être touchée par la fabrication, le trafic et la consommation de méthamphétamine, les saisies atteignant 14,3 tonnes en 2011.
